



ALCOOLIQUES ANONYMES

.....

**MISE EN PLACE
D'UNE ACTION
DE 5ème TRADITION**

.....

PÔLE INSTITUTIONS

Justice . Santé . Services sociaux
Associations . Collectivités . Entreprises

Chaque groupe des Alcooliques anonymes devrait constituer une entité spirituelle n'ayant qu'un objectif primordial : transmettre son message à l'alcoolique qui souffre encore - 5ème tradition, manuel du service chez les AA. Les étapes suggérées pour la mise en place d'une action de 5ème tradition et son suivi se résument en quelques verbes : repérer, identifier, proposer, prévoir, contacter, informer, communiquer, faire l'attrait. Une action doit être bien préparée en amont pour être efficace et durable. Il en va de la crédibilité de notre mouvement comme l'indique la 4ème tradition dans son intégralité. La qualité d'un bon leadership est de prévoir : *de là naissent des projets, des orientations et des idées pour améliorer le mouvement et ses services* - 9ème concept, manuel du service chez les AA.

■ **MENER UNE ACTION D'INFORMATION LOCALE SELON LA THÉORIE DU COMPAS** - voir plus loin. Son but est d'établir des contacts avec des professionnels et/ou bénévoles qui peuvent devenir les personnes ressources des actions. Dresser des listes des contacts : santé, justice, services sociaux, etc. Ces listes seront transmises aux correspondants des domaines concernés et, via les serveurs des comités régionaux, au BSG afin d'actualiser le fichier national des professionnels.

■ **DÉFINIR EN COMITÉ** de groupe, de district ou de région, le type d'action : information publique, permanence, antenne, création de groupe, et le cadre de l'action : groupe, comité conjoint, intergroupe, district, région.

■ **CRÉER UN COMITÉ DE MISE EN PLACE DE L'ACTION** pour évaluer sa faisabilité et garantir sa pérennité selon ce schéma :

1. Recenser les besoins humains en serveurs. Penser à mutualiser les serveurs de plusieurs groupes proches géographiquement = comité conjoint de 5ème tradition.

2. Recenser les besoins matériels : affiches, brochures, littérature. Certaines références, en grisé sur le répertoire et tarif de la littérature, sont imputables sur la réserve de dollars de sobriété.

3. Demander des informations et des conseils auprès du comité national concerné et du comité régional et particulièrement du correspondant régional du domaine concerné.

4. Echanger avec des groupes ou des régions qui ont engagé des actions similaires.

5. Faire de l'attrait pour l'action envisagée afin de stimuler les amis à servir cette action.

■ **PRENDRE CONTACT AVEC LES PERSONNES RESSOURCES LISTÉES**, leur présenter AA et l'action envisagée, proposer une information publique et, en cas d'accord, définir les modalités de l'action : objet, lieu, fréquence, nombre d'intervenants, conformité avec nos traditions, questions matérielles et pratiques. Si la signature d'une convention est demandée par la partie accueillante, contacter de suite et soumettre cette convention à l'association de service régionale, étant seule habilitée à la signer. Pour une aide complémentaire, consulter le manuel de l'information publique sur notre site, espace membres, page la 5ème tradition.

■ **INFORMER LE PLUS LARGEMENT POSSIBLE** du démarrage de l'action en utilisant les outils de communication locaux disponibles : affichage, supports médias.

■ **METTRE EN PLACE UN COMITÉ DE RÉALISATION ET DE SUIVI** de l'action en désignant un référent qui en exercera le leadership, suscitera la rotation des serveurs et le parainage de service.

- Le comité de suivi entretiendra des contacts réguliers avec les personnes ressources pour évaluer l'action et proposer tout changement ou amélioration.

DOCUMENT DES SERVICES GÉNÉRAUX NOVEMBRE 2016

- Dans un souci de parrainage, il informera régulièrement le comité régional et le comité national concerné de l'état d'avancement et d'évolution de l'action, des réussites et des difficultés rencontrées, et leur fera appel pour essayer d'y remédier.

■ **APRÈS QUELQUES SEMAINES OU MOIS, INFORMER LOCALEMENT** - supports médias locaux, des bienfaits de l'action et de son intérêt à la poursuivre ou la développer : inclure des témoignages de personnes assistant à l'action ainsi que ceux des personnes ressources ayant participé au montage de l'action.

■ **LE COMITÉ DE SUIVI POURRA RÉDIGER UN ARTICLE** relatant l'historique et le bilan de l'action pour le journal des services généraux - JSG. Les serveurs du comité feront, autant que possible, des mini-témoignages de service sur l'action dans les groupes, intergroupe, district, forum du service, afin d'assurer l'attrait et la rotation des serveurs.

■ **LE COMITÉ RÉGIONAL ET LE COMITÉ NATIONAL CONCERNÉS PAR L'ACTION SOUTIENDRONT** régulièrement ces actions en apportant une écoute attentive, des aides diverses et une communication fréquente afin d'éviter toute lassitude des serveurs qui peuvent parfois se sentir isolés...voire abandonnés.

■ **LE COMITÉ DE MISE EN PLACE ET LE COMITÉ DE RÉALISATION ET DE SUIVI** d'une action de 5ème tradition ne sont pas nécessairement composés d'amis différents. Cependant, il serait souhaitable que le leadership de chaque comité soit différent afin d'assurer la rotation des serveurs pour que l'action ne devienne pas la propriété d'un seul serveur voire d'une personnalité. Une action de 5ème tradition est avant tout une action de groupe - ou de plusieurs groupes conjoints.

NOS INTERLOCUTEURS

Médecins généralistes et spécialistes, cabinets infirmiers, kinés, médecins du travail, mutuelles, centres communaux d'action sociale, associations caritatives ou autres, comités d'entreprises, bulletins communaux et des collectivités, journaux locaux, radios, écoles d'infirmiers ou d'aides-soignants, aide à domicile, ambulanciers, pompiers, commissariat de police, gendarmerie, etc.

TRANSMISSION DU MESSAGE SORTONS LE COMPAS

L'alcoolique qui souffre encore est à la portée de notre groupe.

Organiser un atelier de 5ème tradition, ce n'est pas compliqué. Il faut des amis, une cafetière, un bottin ou internet, des brochures, des affiches. Et un compas. Sur une carte, vous disposez la pointe sur l'adresse du groupe. Le cercle formé par le compas est votre environnement proche, votre terrain d'exploration pour l'information locale. A l'intérieur de ce cercle, vous repérez les acteurs sociaux, les professionnels de santé (médecins, cabinets infirmiers, kinés, cliniques...) les associations, les structures, les journaux et magazines, etc., par l'intermédiaire desquels vous pouvez espérer transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore. L'information locale est un niveau plus aisé à mettre en œuvre que l'information publique. Celle-ci demande des amis sobres et avertis qui présentent le mouvement, témoignent devant un public constitué, entre autres, d'acteurs sociaux et de professionnels de santé.

Un ancien, adepte de la théorie du compas explique : *l'information locale est une application concrète et pragmatique de la 5ème tradition. Elle nous invite à ouvrir les yeux sur ce qui nous entoure, à mettre le bon sens et la sobriété en action, à renouer le dialogue avec notre environnement. Nous cherchons souvent à compliquer les choses alors qu'il suffit souvent de regarder autour de soi. Cette mise en œuvre de la 5ème tradition donne du sens à l'abstinence, et le travail de défrichage qu'il suppose est intéressant à faire avec les nouveaux. La 5ème tradition permet de faire des choses ensemble, dans la proximité, de faire savoir que nous existons.*

Un récapitulatif simple, avec les dates des contacts, des dépôts de documents, d'affiches, le nom des interlocuteurs, peut figurer à la fin du cahier de présence du groupe ou faire l'objet d'un cahier spécial information locale. Les informations doivent être disponibles et consultables par tous.

Annexe- JSG 137 tiré-à-part. La théorie du compas

Ce document annule et remplace les documents suivants :

- Comment faire de l'information publique en entreprise.
- Guide du BRESS - bureau des relations avec les entreprises et les services sociaux.
- Guide BRESS en info locale.
- Comment créer une équipe d'information locale de 5ème tradition dans un groupe.